

# L'Avenir Ensemble

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## Politique Vélo : Déjà 82 kilomètres de pistes cyclables

C'est pour répondre aux attentes grandissantes de nos concitoyens que la Communauté de Communes poursuit son effort pour développer le réseau de pistes cyclables sur son territoire. L'objectif est d'équiper notre périmètre d'un maillage dense et sécurisé.

Voici les derniers aménagements, le fruit de plusieurs années de travail :

- MOLSHEIM : piste cyclable devant le lycée Henri Meck
- DACHSTEIN : piste cyclable devant les établissements GRAF
- DUPPIGHEIM : piste cyclable reliant la commune à Entzheim
- DUTTLENHEIM : piste cyclable reliant la RD au collège
- SOULTZ LES BAINS : piste cyclable dans la prolongation de la rue Neuve
- MOLSHEIM : jonction et adaptation au niveau du parc à cigognes
- ERNOLSHEIM BRUCHE : adaptation et prolongation de la voie cyclable, rue du Stade



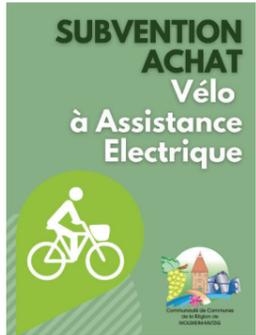
Dachstein - Rue d'Ernolsheim



Molsheim - Rue Henri Meck



## Vélos à Assistance Electrique : la subvention est prolongée



Au vu du succès rencontré par cette opération, la Communauté de Communes prolonge l'octroi d'une subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique. Le montant de cette aide reste inchangé, à savoir 200 € pour un achat dans un commerce du territoire de la Communauté de Communes et de 100 € s'il est réalisé dans un commerce hors territoire.

**A ce jour, plus de 2000 dossiers ont été validés, représentant 314.000€ de subventions pour une dépense globale des usagers de plus de 4.500.000€.**

Pour télécharger le dossier de demande de subvention, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes.

## Tour-Vélo 2024

2200 cyclistes étaient au départ de la vingt-deuxième édition du Tour-Vélo de la Communauté de Communes.



## Nouvelle borne de recharge à Altorf

Pour répondre à un besoin réel, la Communauté de Communes équipe notre territoire de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. 20 bornes sont déjà en service sur 17 communes.

La dernière borne installée est en place à Altorf à proximité de la salle des fêtes.



## EDITO

### Seul le travail paie

Notre intercommunalité avance

- Le dossier de la future piscine progresse, le permis de construire vient d'être déposé
- L'unification de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de notre territoire sera terminée au premier janvier
- Le Fort historique de Mutzig vient d'être acheté
- De nouvelles pistes cyclables sont réalisées
- Des entreprises vont être installées sur la Zone Activeum (Altorf/Dachstein)
- Les premières actions concrètes vont être portées dans le cadre de la nouvelle compétence relatives aux coulées de boues
- Nous progressons sur les questions environnementales, la Trame Verte & Bleue et les économies d'énergies.

Petit à petit, nous marquons des points grâce à un travail constant. Je voudrais rappeler ici une évidence, seul le travail paie. Le travail n'est pas une punition, il est utile, il est nécessaire et il permet à toute notre société, comme à notre territoire de s'unir et d'avancer.

Laurent Furst, président

## Gros Plan sur la Communauté de Communes

**POPULATION**  
41 381

**ALTITUDE MAXIMALE**  
964 mètres (Oberhaslach)



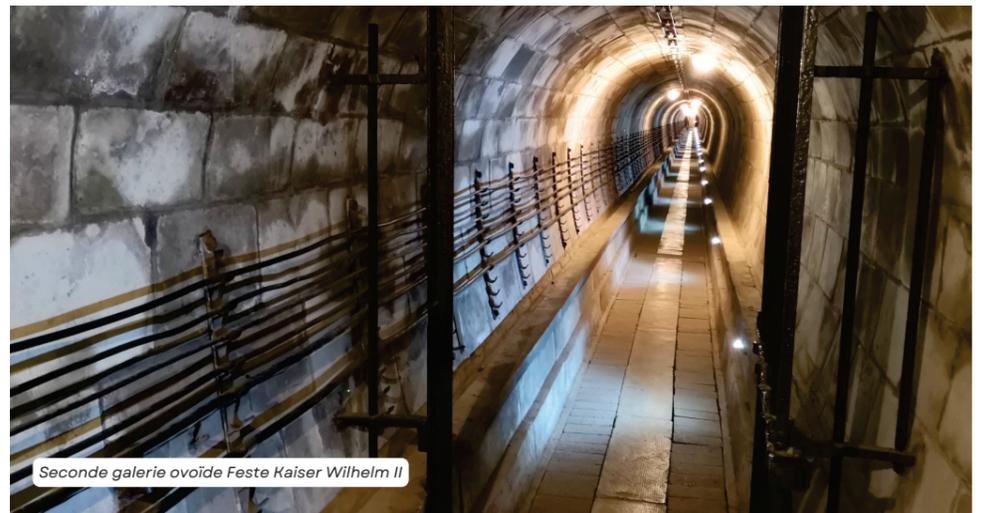
**SUPERFICIE**  
160,19 km<sup>2</sup>

**ALTITUDE MINIMALE**  
153 mètres (Duppigheim)

\*Sources : INSEE, Recensement de la population, 2023. Données entrées en vigueur au 1er janvier 2024.



Bernard Bour, Président du Fort de Mutzig



Seconde galerie ovoïde Feste Kaiser Wilhelm II

## Le Fort de Mutzig - 40 ans de travail

Interview de Bernard Bour - Président de l'association

**Quel a été le point de départ de cette grande aventure ?**

Suite à un long travail de recherche mené pendant plusieurs années, j'ai édité un ouvrage sur l'histoire du Fort en 1981. Trois ans plus tard, le sous-préfet de Molsheim en prend connaissance et souhaite visiter le monument. Très emballé, il me demande de rédiger un projet de restauration. Le point de départ officiel de celle-ci a eu lieu après l'autorisation délivrée par le gouverneur militaire de Strasbourg pour une action de sauvegarde du site. Ainsi commencera cette aventure qui sera avant tout une magnifique épopée humaine et collective.

**C'est à ce moment là que vous fondez l'association du Fort de Mutzig ?**

C'est en 2007 que l'association du Fort de Mutzig a été créée mais nos activités ont été portées à partir de 1984 par le CSAD (Club Sportif et Artistique de la Défense).

Ce sont plus de 70 adhérents allemands et français qui oeuvrent aujourd'hui à la sauvegarde de ce joyau du territoire. L'équipe est constituée de guides, de bénévoles et de salariés qui travaillent de concert pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles.



Maquette entièrement réalisée par les bénévoles en cours d'entretien

**Pour vous et votre association, que représente l'acquisition du Fort de Mutzig par la Communauté de Communes ?**

Grâce à l'acquisition par une collectivité, nous avons désormais la garantie d'une sécurisation à long terme du travail fait depuis 4 décennies.

Ce rachat ouvre pour nous des perspectives nouvelles, celle de créer des équipements indispensables pour l'avenir du site qui permettront d'accueillir plus de public demain avec un niveau de qualité optimisé.

Notre souhait est de poursuivre l'action engagée pour faire de ce lieu, un site touristique et mémoriel majeur en Alsace.

**Ce site est-t-il complémentaire avec le mémorial de Schirmeck ou le Struthof à Natzwiller ?**

Depuis des années nous travaillons avec les sites mémoriels de la Vallée de la Bruche pour créer une véritable offre globale. Ces 3 sites parlent d'histoire, parlent d'Alsace, parlent d'Europe à quelques km de distance et en quelques heures chacun peut comprendre les douleurs de notre passé.

**L'association est en charge de la restauration du site et de la muséographie, quels projets allez-vous porter dans les prochaines années ?**

Chaque année, nous essayons soit d'ouvrir une nouvelle salle à la visite, soit de modifier profondément une salle existante.

Nous souhaitons allier la connaissance de l'histoire et le cadre historique que découvrent les visiteurs.

Le site permet d'étonner et souvent d'épater ceux qui le fréquentent. Par le projet muséographique que nous enrichissons année après année, nous espérons provoquer chez nos visiteurs ce que nous appelons un effet « Wouaw ».

**Au bout de 40 ans d'engagement, vous semblez encore avoir beaucoup de rêves ?**

On mesure trop peu l'importance du Fort grâce auquel Strasbourg a été sauvé de la destruction pendant la première guerre mondiale. Ce site est extraordinaire par les innovations qu'il a apportées et par le rôle qu'il a joué dans l'histoire.

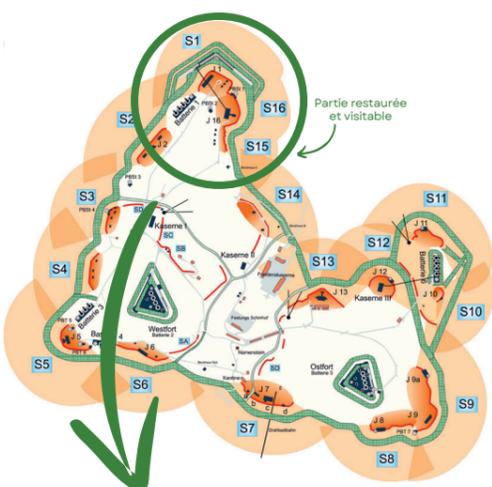
Mon rêve premier est que ce Fort soit découvert et connu par un nombre beaucoup plus important de concitoyens français et européens.

Il y a encore tant de choses à faire. Nous avons entre les mains un lieu hors du commun et tant que la passion animera l'équipe des bénévoles nous continuerons à œuvrer pour que ce Fort soit demain plus qu'aujourd'hui une pépite pour l'Alsace.

### L'anecdote de Bernard Bour

Raymond Keller, personnage bien connu, m'a un jour raconté le quotidien de son grand-père qui était boulanger à Avolsheim et à la fois géomètre au Fort de Mutzig. Sa journée commençait à 4 heures du matin avec la cuisson du pain. Puis il prenait ses outils pour entretenir la vigne avant d'arriver au Fort pour y exercer son métier de géomètre. Après sa journée de travail, il retournait à la vigne pendant quelques heures, rentrait à pied à la maison et prenait encore le temps de fendre le bois pour la fournée du lendemain. Difficile à imaginer aujourd'hui, n'est-ce pas ?

## L'histoire du Fort de Mutzig



Partie restaurée et visitable

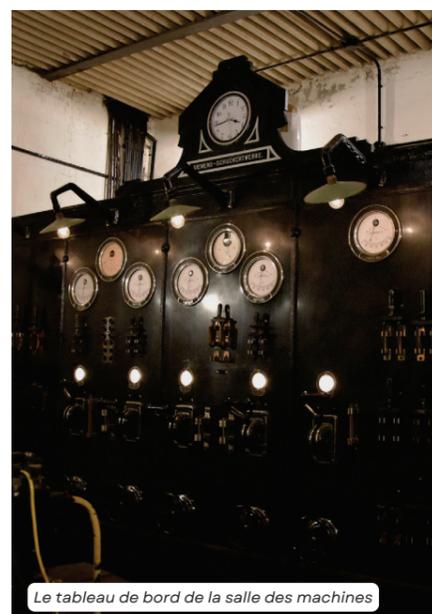
Première fortification bétonnée, cuirassée et électrifiée de l'histoire, elle aura été un laboratoire d'essai et un prototype des fortifications du XXème siècle.

Le Fort de Mutzig est un témoin majeur de l'engrenage qui mènera à la première guerre mondiale.

Il deviendra la plus puissante fortification construite avant cette guerre. Conçue pour protéger le flanc sud de la future offensive du plan Schlieffen (1905), elle protégera l'Alsace de terribles destructions et impactera massivement les plans d'état-major français.

Le Fort de Mutzig, aussi appelé Feste Kaiser Wilhelm II, est construit de 1893 à 1916. Il s'étend sur 254 hectares, est constitué de 50 ouvrages et 7000 hommes l'occupent.

Une vraie ville souterraine à découvrir.



Le tableau de bord de la salle des machines

Aujourd'hui, la partie ouverte au public représente 10% de la surface totale du Fort de Mutzig.

### Un lieu d'inventions

De nombreuses techniques et des équipements nouveaux sont inaugurés au Fort :

- Le béton, le béton armé, la tôle ondulée galvanisée pour les plafonds
- Le cuirassement en acier
- Le choix des tourelles à embrasure minimale
- L'électricité
- La fortification éclatée
- Plusieurs prototypes de moyens d'observation
- La radio

**Aujourd'hui, ce site architectural, technique et militaire est un symbole de paix et de réconciliation franco-allemande.**



Jean Biehler



Signature de l'acte de vente le 11 avril 2024

## De nouvelles perspectives pour le Fort

Interview de Jean Biehler - Maire d'Oberhaslach, Vice-président en charge du Tourisme et président de l'Office de Tourisme Intercommunal

### Quel est votre rôle au sein de notre Communauté de Communes ?

Vice-président de la Communauté de Communes en charge du Tourisme, il m'a également été confié le dossier de rachat du Fort de Mutzig.

Par ailleurs, je suis également président de l'Office de Tourisme Intercommunal qui travaille en partenariat étroit avec l'association Feste Kaiser Wilhelm II depuis de nombreuses années.

### Pourquoi avoir acheté le Fort de Mutzig ?

La partie historique du Fort représente un intérêt patrimonial évident. Depuis 40 ans, des bénévoles procèdent à sa restauration et la financent en accueillant un nombreux public.

Il y a là une réussite admirable. Cela dit, l'ouvrage restait propriété de l'armée, laissant une part d'incertitude quant à l'ouverture au public de ce site. Pour pérenniser le travail fait et le transmettre aux générations futures, il était indispensable que la Communauté de Communes fasse l'acquisition du Fort.

### Cette acquisition a-t-elle été difficile ?

Il aura fallu une dizaine d'années depuis les premières discussions entre Bernard Bour et Laurent Furst jusqu'à la signature de l'acte de vente.

Convaincre les élus, modifier les statuts de la Communauté de Communes, négocier le périmètre avec l'armée, définir les modalités de l'acte de transfert, convaincre nos partenaires, tout cela a représenté un travail immense porté par les deux présidents successifs (Laurent Furst et Gilbert Roth) et les équipes de la Communauté de Communes.

### Que voulez-vous faire du Fort de Mutzig ?

Notre objectif s'inscrit dans un temps long : Poursuivre la restauration du monument, mettre en place les équipements nécessaires pour accueillir le public dans les meilleures conditions, accroître la fréquentation du Fort qui demain devra être encore plus qu'aujourd'hui un attrait touristique majeur pour notre Communauté de Communes.

Nous souhaitons aussi naturellement poursuivre la coopération avec l'association Feste Kaiser II et Bernard Bour qui ont acquis une expérience et un savoir-faire irremplaçables.

### Comment allez-vous vous partager le travail avec l'association ?

L'association va continuer son travail de restauration et sa politique d'accueil du public. La Communauté de Communes assurera les charges du propriétaire. Elle envisage d'ailleurs des travaux importants pour les années à venir.

### Quelle est la première étape de ces travaux ?

Nous portons dès maintenant des travaux d'étanchéité de l'abri N°16 mais notre première grande mission sera de rendre le Fort historique techniquement autonome des terrains militaires.

A nous de trouver les solutions pour y amener de l'eau, un système d'assainissement, de l'électricité, de la téléphonie ou de la fibre. Nous avons deux ans pour franchir cette étape.

### Que prévoyez-vous pour l'accueil du public ?

Nous avons démarré une réflexion pour construire demain un bâtiment d'accueil pour le public.



Parking et accueil du Fort de Mutzig

Ce bâtiment devra aussi permettre aux salariés du Fort de travailler dans de bonnes conditions. Nous avons organisé plusieurs déplacements pour voir ce qui s'est fait récemment sur des sites à l'importance comparable au nôtre.

Nous voulons que les visiteurs puissent admirer ce lieu remarquable mais qu'ils puissent aussi avoir une bonne image de notre région en étant accueillis dans les meilleures conditions. Cela est important pour notre Communauté de Communes comme pour l'Alsace dont le Fort doit devenir un pilier du tourisme mémorial.

### Avez-vous d'autres projets concernant le Fort de Mutzig ?

Nous avons aussi à réfléchir sur la création d'une zone technique pour l'ensemble des bénévoles qui poursuivent leurs travaux de restauration.

Cela dit, nos moyens ne sont pas illimités. Il faut dès le départ établir un projet global qui doit intégrer l'ensemble des points évoqués.

Tout ne se fera pas en un jour mais nous avons la ferme intention d'avancer fortement sur ce dossier car le Fort de Mutzig est une véritable opportunité pour notre territoire.



Batterie d'artillerie

## Et si vous visitiez le Fort de Mutzig ?

Imaginez la vie quotidienne de 7000 soldats en 1914-1918 et partez à la découverte d'une forteresse géante restaurée par des bénévoles passionnés !

Parcours de visite en souterrain et extérieur de 2km. Non accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Les chiens tenus en laisse sont acceptés.

**Le Fort est ouvert tous les jours en visite guidée ou en visite libre avec un support papier.**

### CONTACT

☎ 06 08 84 17 42

✉ info@fort-mutzig.eu

🌐 www.fort-mutzig.eu



Scannez le QR Code pour vous rendre sur le site du Fort de Mutzig !



Départ d'un groupe en visite guidée

# Gros plan sur la Mission Locale de Molsheim

Interview de Chantal JEANPERT, présidente et de Naziha MANSOURI, directrice de la Mission Locale

## Qu'est-ce que la Mission Locale ?

Les Missions Locales sont des associations qui assurent des missions de service public partout en France.

Elles sont engagées en faveur des jeunes de 16 à 25 ans. Elles sont en charge de leur accueil, leur information, leur orientation et leur accompagnement, dans l'objectif de les conduire vers une insertion sociale et professionnelle durable.

## Sur quel territoire êtes-vous compétents ?

Notre Mission Locale couvre le territoire Bruche-Mossig-Piémont, c'est-à-dire plus de 800km<sup>2</sup>.

Nous assurons des permanences à Molsheim, à Obernai, à Marlenheim, à Wasselonne, à Saales et à Schirmeck. Ce territoire offre une grande variété d'emplois dans des secteurs tels que l'industrie, le BTP et le commerce.

## Combien de jeunes accompagnez-vous ?

En 2023, plus de 1103 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale de Molsheim. Cela représente 11% de plus qu'en 2022. Grâce à l'accompagnement proposé par la Mission Locale, 621 jeunes ont trouvé un emploi en 2023.

## Quel est l'objectif de la Mission Locale ?

L'objectif est de créer un lien entre le bassin d'emploi et les jeunes (et vice versa) : de nombreux partenaires sont mobilisés pour les aider.

## Qui compose la Mission Locale ?

La Mission Locale est composée d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de salariés aux compétences multiples. Elle dispose d'un chargé de relations entreprises, de conseillers en insertion professionnelle qui se sont parfois spécialisés dans les domaines de la santé, de la formation ou du numérique.

## Quel type d'accompagnement proposez-vous ?

Le jeune va bénéficier d'un accompagnement complet par un référent unique avec qui il va lier une relation de confiance et de proximité.

## Comment êtes-vous financé ?

Nous sommes financés par l'Etat, la Région, l'Agence Régionale de Santé, la Collectivité Européenne d'Alsace et par les intercommunalités.

La Communauté de Communes de Molsheim - Mutzig verse une subvention de 1,10 euro par habitant, soit 45 519 euros.



L'équipe de la Mission Locale de Molsheim



Les locaux de la Mission Locale installés dans le bâtiment historique de la Dîme à Molsheim

# Gros plan sur le projet Trame Verte et Bleue

Interview de Alexandre GONÇALVES - Maire de Still

## Qu'est-ce que la Trame Verte & Bleue ?

La Trame Verte & Bleue est une démarche écologique qui vise à maintenir et à reconstituer des réseaux d'échanges et des zones de déplacements permettant aux espèces animales et végétales de migrer.

La Trame Verte & Bleue fait référence à deux composantes. La trame verte désigne les milieux naturels et semi-naturels terrestres (forêts, haies, prairies, cultures...) tandis que la trame bleue fait allusion aux réseaux aquatiques et humides (cours d'eau, mares, fossés,...)

## En quoi consiste-t-elle ?

La Trame Verte & Bleue se caractérise par deux mots-clés : d'abord, les réservoirs de biodiversité qui sont de grands espaces riches et préservés, puis les corridors écologiques qui assurent la connexion entre les grands réservoirs comme axes de circulation.

La Trame Verte & Bleue participe au bon état écologique d'un territoire, elle permet aux espèces animales et végétales de migrer et de s'y reproduire.

La Trame Verte & Bleue participe de la politique publique et porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire.

## Quel est le rôle de la Communauté de Communes dans ce projet ?

Cette politique publique peut être engagée par les communes. Ce serait l'échelon le plus proche du territoire favorisant une mise en œuvre rapide et efficace, mais l'échelle idéale pour travailler sur cette thématique est celle du territoire d'une Communauté de Communes.

Son rôle consiste donc à porter cette politique de préservation de la biodiversité, de l'aménagement du territoire, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.



Marianne Wehr, déléguée aux actions sociales et au développement durable, maire d'Ergersheim & Alexandre Gonçalves, conseiller communautaire et maire de Still

L'intercommunalité soutient ainsi à la fois un projet écologique et un projet socio-économique qui se déclinent dans un second temps à l'échelle communale. Le travail mené par la Communauté de Communes passera par la réalisation d'un diagnostic de la Trame Verte & Bleue ainsi que d'un inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire.

Ce premier travail apportera une connaissance complémentaire du fonctionnement de la Trame Verte & Bleue, qui permettra ensuite à chacune des communes de mener une politique de

préservation de la nature, mais aussi de prendre en compte l'environnement et la biodiversité dans ses projets d'aménagements et ses documents d'urbanisme.

## Quelles sont les prochaines étapes ?

Les prochaines étapes consisteront au recrutement d'un/e chargé/e de mission et par la rédaction du cahier des charges des diagnostics, soumis à concours en octobre/novembre. Le diagnostic devrait débuter en janvier 2025 pour une restitution en février 2026.



Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig  
2 route Ecospace - B.P. 93077 - 67125 MOLSHEIM Cedex

Tel : 03 88 49 82 58 - Fax : 03 88 49 38 14  
Mail : [secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr)  
web : [www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

 Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Directeur de la publication : Laurent FURST, Président  
Rédaction & Mise en page : Chloé GALZI, Responsable Communication et le personnel de la Communauté de Communes  
Impression : Imprimerie Aura Chryss Molsheim  
Dépôt légal à parution